

# LE PETIT HAUTOTAIS

L'annuel N°28 d'Hautot Saint Sulpice



La remise des dictionnaires

L'école

Les associations

Les commémorations

Le départ de Lyonel



Chères Hautotaises, chers Hautotais, chers amis,

C'est malheureusement toujours dans un contexte perturbé que nous abordons cette fin d'année 2022.

En effet, le conflit de l'Europe de l'Est est toujours en cours, avec toutes les conséquences qui en découlent : dégâts humains dont nous ne saurons probablement jamais l'ampleur, dégâts matériels avec toute une partie de pays à reconstruire, mais aussi des incidences collatérales qui nous impactent directement, notamment sur le prix de l'énergie.

L'inflation démesurée, inattendue et plus ou moins justifiable, nous contraint à changer notre mode de vie. Beaucoup de foyers peinent à se nourrir, se chauffer et n'ont plus de place pour le « petit plus » de la vie qui permet de se faire plaisir.

Enfin, nous sommes toujours sous l'influence du virus de la Covid 19, qui ne faiblit pas. dorénavant, nous allons devoir vraisemblablement vivre avec. Nous avons appris à nous protéger, mais aussi à protéger les autres, par le port du masque et les gestes barrières. Continuons ainsi .

Pour notre commune, la situation est tout aussi difficile, nous devons aussi faire face aux augmentations des tarifs d'énergie et de tout le reste d'ailleurs, sans avoir pour autant de recettes supérieures, les dotations de l'état sont au mieux stables, mais annoncées en baisse à l'avenir. Et face à cela, une partie de nos investissements sont fléchés, ce qui ne laisse plus de latitude pour de nouveaux projets,

faute de financement.

En parallèle, nous avons de belles satisfactions, notamment par le travail de nos associations qui œuvrent, elles aussi avec des difficultés, pour animer notre village. Merci et félicitations à tous les bénévoles.

Quelques nouveaux habitants nous ont rejoints cette année, je leur souhaite la bienvenue.

Enfin, depuis quelques jours, Lyonel, notre employé communal a fait valoir ses droits à la retraite et nous avons recruté Kiéran, qui a pris ses fonctions pendant l'été.

Nous mettrons Lyonel à l'honneur lors de la **cérémonie des vœux** qui se tiendra :

**le VENDREDI 6 JANVIER**

**À 20 h 30 à la salle Léon Lelièvre**

Je vous y attends nombreux, et vous souhaite en anticipé une belle et bonne année 2023.

*Vincent Lemettais*

## SOMMAIRE

### La commune

La vie communale .....	p3
Repas des aînés .....	p3
Les élections .....	p4
Xavier Batut à Hautot-St-Sulpice	p5
Concert YN'Patrimoine .....	p6
Remise des dictionnaires .....	p7
Les comptes administratif .....	p8
Le syndicat d'eau .....	p10
PanneauPocket .....	p10
Retour sur l'année municipale ..	p11
Les salles .....	p11
Au revoir Lyonel et merci .....	p12
Etat-civil .....	p14
Pêle-mêle .....	p15

### Les associations

Le comité des fêtes .....	p16
Les Cousins du Nouveau Monde ..	p18
Club de l'amitié .....	p19
Le Tonic Club .....	p20
Le Ph'Hautot CLub .....	p21
Asso Missi .....	p22

### L'école

Au fil de l'année .....	p23
-------------------------	-----

### ... et en 2023 ...

Vente des anciennes tables .....	p24
----------------------------------	-----

### Le coin détente

Devinette .....	p24
-----------------	-----



## La vie communale



## Repas des aînés

L'année 2022 a été marquée par l'organisation par la commission CCAS de deux repas.

Celui de 2021, annulé en décembre 2021 pour raison sanitaire a été servi à nos anciens le 13 mars. Pour servir les tables décorées aux couleurs printanières, quatre jeunes hautotais (Lilou Lecoq, Jeanne Eudier, Victor Auger et Kyliane Dupré) ont apporté leur aide pour le bon déroulement du repas.

Pour cette fin d'année, normalement sans restriction, nos anciens ont été gâtés comme de coutume. Le traditionnel repas a réuni le 11 décembre à la salle L. LELIEVRE 64 anciens servis avec plaisirs par Léa De Bod, Schainesse Dupré, Donovan Delaine et Tom Leprévost-Dethy.

Pour ceux ayant opté pour le colis, ils sont venus les retirer aux

heures d'ouverture de la mairie le lundi 5 décembre ou jeudi 8 décembre. Nos anciens, de plus de 80 ans, ont eu leur colis porté à leur domicile le 11

décembre en matinée par M. Le Maire et quelques conseillers.





# RÉSULTATS HAUTOT-SAINT-SULPICE













## Élections Présidentielles

les 10 et 24 avril 2022



## Élections législatives

les 12 et 19 juin 2022

### TOUR 1

Candidat	% des voix	Voix
 <b>Marine Le Pen</b>	29,47%	127
 <b>Emmanuel Macron</b>	27,61%	119
 <b>Jean-Luc Mélenchon</b>	17,40%	75
 <b>Éric Zemmour</b>	6,26%	27
 <b>Yannick Jadot</b>	4,18%	18
 <b>Jean Lassalle</b>	3,94%	17
 <b>Valérie Pécresse</b>	3,71%	16
 <b>Nicolas Dupont-Aignan</b>	2,78%	12
 <b>Anne Hidalgo</b>	1,86%	8
 <b>Fabien Roussel</b>	1,62%	7
 <b>Philippe Poutou</b>	0,93%	4
 <b>Nathalie Arthaud</b>	0,23%	1

### TOUR 2

Candidat	% des voix	Voix
 <b>Emmanuel Macron</b>	51,35%	209
 <b>Marine Le Pen</b>	48,65%	198

### Résultat 1er tour

Tête de liste Liste	% voix circonscription	% voix Hautot- Saint- Sulpice
<b>Xavier Batut (Ballotage)</b> Ensemble ! (Majorité présidentielle)	30,58%	26,80%
<b>Anais Thomas (Ballotage)</b> Rassemblement National	29,42%	27,84%
<b>Véronique Bérégovoy</b> Nouvelle union populaire écologique et sociale	21,01%	21,99%
<b>Pascale Kéradec-Dujardin</b> Divers droite	7,14%	7,90%
<b>Nicolas Dumas</b> Reconquête !	3,56%	4,12%
<b>Jérôme Huvey</b> Divers	2,72%	3,78%
<b>Marine Lercier</b> Ecologistes	2,20%	3,44%
<b>Nicolas Crambes</b> Divers extrême gauche	1,85%	3,09%
<b>Véronique Baudet</b> Droite souverainiste	1,51%	1,03%

### Résultat 2e tour

Tête de liste Liste	% voix circonscription	% voix Hautot- Saint- Sulpice
<b>Xavier Batut (Élu)</b> Ensemble ! (Majorité présidentielle)	51,05%	51,65%
<b>Anais Thomas</b> Rassemblement National	48,95%	48,35%



# Xavier Batut à Hautot Saint Sulpice...



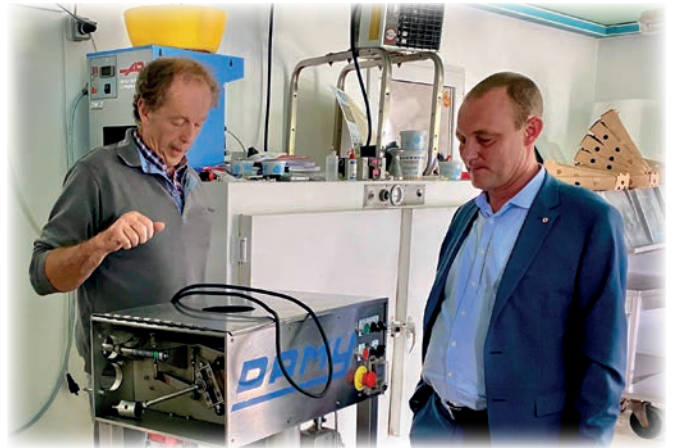
## NOTRE DÉPUTÉ AUX CHAMPS ....

Le mardi 13 juillet 2021, Mr Batut est venu à la ferme de la Porte de Fer. Après avoir échangé sur la stratégie de la lutte gouvernementale contre la Covid-19, nous avons évoqué les difficultés plus spécifiques de l'agriculture.

Guillaume Eudier a rappelé les missions de l'agriculture dont celle de nourrir le peuple, fonction vitale pour un pays, gage de paix. Cependant aujourd'hui l'agriculture est accusée de nombreux maux alors que de nombreux efforts sont effectués.

Autre sujet évoqué, celui de l'emploi et du manque de main-d'œuvre.

Une visite de l'exploitation s'en est suivie. Les échanges ont été nourris et argumentés dans un esprit constructif.



## NOTRE DÉPUTÉ AU REPAS DES AINÉS....







CONCERT YN'PATRIMOINE



# STRANGE O'CLOCK

A mi-chemin entre le blues et la world musique, Strange O'Clock fusionne différentes cultures qui passent par l'Afrique, l'Europe et les États-Unis. Un moment musical convivial avec pour scène l'exploitation agricole TESSON & Fils, producteurs de pommes de terre.



EXPLOITATION AGRICOLE TESSON & FILS (HAUTOT-SAINT-SULPICE)  
MARDI 12 JUILLET | DE 18H À 20H  
GRATUIT | APÉRITIF OFFERT | RÉSERVATION OBLIGATOIRE





# Distribution des dictionnaires



La cérémonie des dictionnaires s'est déroulée à la salle des associations le 4 juillet 2022 en présence des familles, de Mr Le maire, Vincent Lemettais et de ses adjoints, Patrice Horcholles et Rémi Revert. Tous les enfants d'Hautot-Saint-Sulpice qui quittent l'école en fin de CM2 s'y voient offrir un dictionnaire toujours très utile pour bien entamer les années «collège».

## Les enfants récipiendaires :

- Allais Eloise
- Anqueil Thiméo
- Basile Noa
- Beaufiles Marin
- De Bod Alice
- Delaine Ambre
- Guichet Le Corre Charly
- Lambard Margaux
- Leclerc Alan





# Comptes administratifs

## Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2021

### Chapitres ventilés par Articles

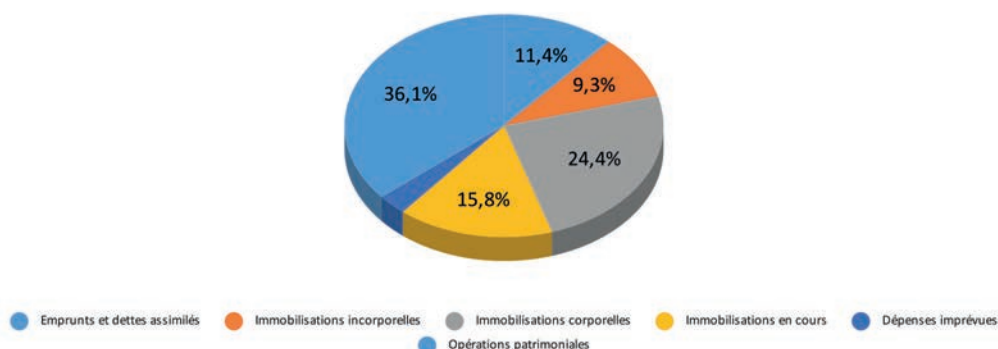
#### (Dépense)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget 2021	CA 2021	% Réal.
16	Emprunts et dettes assimilés	19 050,00 €	18 642,00 €	97,86%
20	Immobilisations incorporelles	15 454,00 €	354,00 €	2,29%
21	Immobilisations corporelles	40 748,00 €	15 624,07 €	38,34%
23	Immobilisations en cours	26 350,00 €	16 413,91 €	62,29%
020	Dépenses imprévues	5 000,00 €	- €	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
041	Opérations patrimoniales	60 170,00 €	52 686,25 €	87,56%
		<b>166 772,00 €</b>	<b>103 720,23 €</b>	<b>62,19%</b>
011	Charges à caractère général	111 728,00 €	61 634,99 €	55,17%
012	Charges de personnel et frais assimilés	121 500,00 €	111 762,21 €	91,99%
014	Atténuations de produits	16 717,00 €	16 717,00 €	100,00%
65	Autres charges de gestion courante	90 705,00 €	87 588,84 €	96,56%
66	Charges financières	3 000,00 €	2 993,90 €	99,80%
67	Charges exceptionnelles	3 300,00 €	2 034,45 €	61,65%
022	Dépenses imprévues	2 000,00 €	- €	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 800,00 €	7 768,50 €	99,60%
		<b>356 750,00 €</b>	<b>290 499,89 €</b>	<b>81,43%</b>
		<b>523 522,00 €</b>	<b>394 220,12 €</b>	<b>75,30%</b>

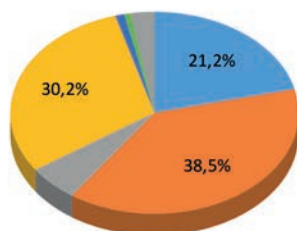
Investissement

Fonctionnement

Dépenses d'investissement réalisées en 2021 : 103 720,23 €



Dépenses de fonctionnement réalisées en 2021 : 290 499,89 €



### Taxes locales directes 2022

	TAUX Année 2021	TAUX Année 2021	BASES PRÉVISIONNELLES 2022	PRODUIT ATTENDU 2022
	9.62 % + 25.36 % =			
Taxe foncière (bâti) :	34.98 %	34.98 %	333 600	116 693 €
Taxe foncière (non bâti)	23.79 %	23.79 %	72 700	17 295 €
			<b>TOTAL</b>	<b>133 988 €</b>

Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilés Atténuations de produits Autres charges de gestion courante Charges financières  
Charges exceptionnelles Opérations d'ordre de transfert entre sections

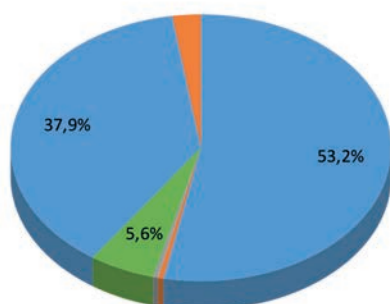


## Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2021

### Chapitres ventilés par Articles (Recette)

Chap./Articles	Désignation	BP 2021	CA 2021	% Réal.
10	Dotations, fonds divers et réserves	69 180,00 €	73 836,68 €	106,73%
13	Subventions d'investissement reçues	- €	611,20 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00 €	600,00 €	60,00%
001	Excédent d'investissement reporté	28 622,00 €	- €	
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 800,00 €	7 768,50 €	99,60%
041	Opérations patrimoniales	60 170,00 €	52 686,25 €	87,56%
013	Atténuations de charges	3 000,00 €	3 367,83 €	112,26%
		169 772,00 €	138 870,46 €	81,80%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	500,00 €	780,00 €	156,00%
73	Impôts et taxes	129 925,00 €	132 303,49 €	101,83%
74	Dotations, subventions et participations	127 467,00 €	158 333,35 €	124,22%
75	Autres produits de gestion courante	18 200,00 €	18 004,98 €	98,93%
77	Produits exceptionnels	500,00 €	134,25 €	26,85%
002	Excédent de fonctionnement reporté	76 858,00 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
		353 450,00 €	309 556,07 €	87,58%

Recettes d'investissement réalisées en 2021 : 138 870,46 €

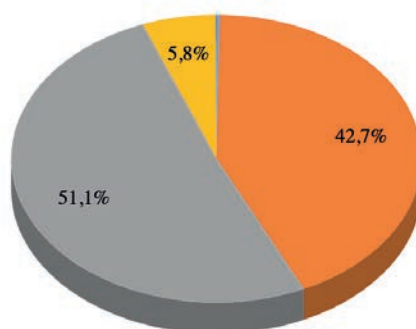


● Dotations, fonds divers et réserves ● Subventions d'investissement reçues ● Emprunts et dettes assimilés ● Opérations d'ordre de transfert entre sections  
● Opérations patrimoniales ● Atténuations de charges

### Budget Primitif de l'exercice 2022 :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	77 185,00 €	77 185,00 €
FONCTIONNEMENT	384 199,00 €	384 199,00 €
TOTAL	461 384,00 €	461 384,00 €

Recettes de fonctionnement réalisées en 2021 : 309 556,07 €



● Produits des services, domaine et ventes diverses ● Impôts et taxes ● Dotations, subventions et participations ● Autres produits de gestion courante  
● Produits exceptionnels



# Syndicat d'Eau du Caux Central

Production et distribution d'eau potable,  
assainissement collectif et non collectif.

## La Régie prend le relai de Véolia.

Le syndicat est prêt, il crée la Régie et prend le relais de Véolia sur notre commune à partir du 1er janvier 2023. Tous les usagers ont déjà reçu un courrier courant novembre avec le nouveau contrat et une mise à jour des mo-

dalités de paiement. En effet, il est interdit d'échanger les données bancaires entre diverses structures. Une attention particulière est à apporter lors de la clôture du compte avec Véolia. En effet, il est impératif de vérifier l'exactitude du re-

levé sur le dernier courrier de régularisation que va envoyer Véolia courant janvier avec la réalité sur le compteur, et ce, même si celui-ci dispose de la télétransmission.

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de  
**PanneauPocket.**

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store  
ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des  
communes depuis un ordinateur  
sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



© PanneauPocket

La municipalité a pour volonté de ne pas « inonder » d'informations ses habitants via cet outil. Seules les informations essentielles y seront communiquées telles que les alertes vigilances, coupures d'eaux ou d'électricité, les décalages de collectes d'ordures ménagères, les manifestations sur la commune ...



# Retour sur l'année municipale

- Attribution de subventions aux associations de la commune.
- Renouvellement de la fiscalisation de la contribution au SIVOSSE de DOUDEVILLE.
- Renouvellement des adhésions à la Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe, au Fonds d'aide aux jeunes, au Fonds de Solidarité Logement.

## Pour nos jeunes :

- remise des dictionnaires aux enfants hautotais scolarisés dans le RPI admis au collège.
- attribution de bons scolaires d'une valeur de 30 € pour les jeunes collégiens jusqu'à leurs 18 ans. 47 bons ont été délivrés pour cette rentrée de septembre 2022.
- Financement pour les enfants en CM1 et CM2 scolarisés sur le RPI d'une partie de la sortie à Paris le 18 octobre avec notamment une visite du Sénat.



## Pour nos moins jeunes :

- Le 13 mars : organisation du repas des anciens n'ayant pu avoir lieu en décembre 2021 compte tenu de la COVID-19.
- Les 5 et 8 décembre : retrait des colis en mairie pour les personnes âgées de 65 ans à 79 ans. Les personnes de plus de 80 ans se voient livrer à domicile leur colis par la municipalité.
- Le 11 décembre : traditionnel repas des anciens pour ceux n'ayant pas choisi le colis.
- Le renouvellement du versement de l'allocation chauffage pour les 65 ans et plus, non imposables à l'impôt sur le revenu sur demande en mairie avec présentation de l'avis d'imposition des revenus 2021 et un RIB.



## Réalisations 2022 :

- Fleurissement de la commune par Rémi REVERT, 1er adjoint et Lyonel BLONDEL, agent communal.
- Travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et du matériel communal
- Renouvellement des tables et chaises de la salle L. LELIEVRE



## Les salles

### Tarifs au 01/01/2023.

Salle	24 h	48 h	72 h	Vin d'Honneur	
<b>Léon Lelièvre</b>					
Hautotais	265 €	325 €	375 €	130 €	La salle doit être rendue pour 20h
Hors commune	325 €	415 €	475 €	205 €	



140 personnes maximum

Salle des Associations	24 h	48 h
Hautotais	100 €	130 €
Hors commune	220 €	270 €

Consultez les conditions particulières et la disponibilité de chaque salle à la mairie ou sur le site de la commune.



45 personnes maximum

**INFO :** Musique interdite dans la salle des associations.



# Au revoir Lyonel et merci.

**1995**: c'est l'année de l'inauguration de la salle L. LELIEVRE mais le 1er juillet c'est aussi le début de la longue carrière de Lyonel BLONDEL en tant qu'employé communal. D'abord recruté sous le mandat de M. EUDIER Roger pour faire ses preuves par un contrat de 3 mois.

**F**ort de ses qualifications précédentes, de plusieurs années, dans le secteur privé en tant que maçon, il a su faire ses preuves pour la commune qui le stagiarise en octobre 1995 puis le titularise un an après.

**P**endant près de 27 années, il a œuvré pour le bon entretien de la commune et ses bâtiments par tous les temps avec son fidèle destrier "le John Deere".

**T**oujours disponible, à n'importe quelle heure, surtout

lors d'intempéries. Il dégage les routes communales enneigées ou encombrées par des chutes de branches notamment, les municipalités qui se sont succédé savaient qu'elles pouvaient compter sur lui.

**L**ors des épisodes de canicule, il n'hésite pas à commencer très tôt pour prendre soin des plantations, mais aussi veiller aux anciens en prenant de leurs nouvelles et s'assurer qu'ils ne manquaient de rien.

**T**oujours prêt à rendre service, toujours souriant, notre "Yoyo" a décidé de prendre sa retraite bien méritée au 1er décembre 2022. Le conseil municipal et ses collègues lui souhaitent le meilleur dans cette nouvelle vie.









# Etat civil

## Naissances

**Garance EUDIER** née le 6 janvier 2022  
**Raphaël LECOQ** né 8 mars 2022  
**Martin BILLAND** né le 25 mars 2022  
**Adrya AVENEL** née le 1er mai 2022  
**Martin BEAUFILS** né le 7 août 2022  
**Julia AGNEZ** née le 18 septembre 2022  
**Léandro MORICE NOLENT** né le 21 septembre 2022  
**Joy TARDIF GUTERMANN** née le 20 novembre 2022



*Le 4 juin 2022*



*M. LEBLANC Fabien et  
Mme EUDIER Ombeline*

## Mariages

*Le 28 Mai 2022*



*M. BACHELET Vincent et  
Mme BARBARAY Mathilde*



*Marc Barbaray  
marie sa fille.*

*Le 4 juin 2022*



*M. LEMAITRE Ludovic et  
Mme LEMONNIER Kathiana*

*Le 20 août 2022*



*M. DEVAUX Thierry et  
Mme CAPPOCHIANI Sandrine*

*Le 11 juin 2022*



*M. LEFEBURE Thomas et  
Mme DAVOULT Jennifer*

## PACS

Le 1er août 2022 :

M. OUVRIER Philippe et Mme SAVALLE Karine

Le 21 novembre 2022 :

M. CHAUVIN Paul et Mme NOËL Léa

Le 5 décembre 2022 :

M. CAVELIER Jonathan et Mme FOUÉRIÉ Jennifer

## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Mme **ANGOT** Martine

M et Mme **BOUTEILLER** Vincent et Nathalie

M et Mme **VICONTE** et **ROUXEL**

Mme **GODEBOIS** Amélie

Mme **DELAHAYE** Patricia

M et Mme **LECANU** Julien et Elodie

M et Mme **OUVRIER** Philippe et **SAVALLE** Karine

Mme **SCHWEITZER** Ludivine

M et Mme **LEGROS** Laurent

M. **MORICE NOLENT** Clément et Mme **FIERDEPIED** Sarah

M. **GRINDEL** Maxime

Monsieur **UHLIRSCH** et Mme **HIEU**

Si vous n'êtes pas dans cette liste merci de contacter la mairie afin de mettre à jour notre fichier population.



# Le pêle-mêle

## Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures, et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures. Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais et le jeudi par les adjoints.

Tél : **02.35.96.45.89**

Informations sur smartphone : **Panneau Pocket**

Email [mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr)

Site : [www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr)

## Cimetière

- Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière. Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

- Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans le cimetière, chacun est donc tenu d'entretenir les abords des concessions.

## Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à partir du jour de leur 16ème anniversaire pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

## Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales toute l'année en mairie ou en ligne sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

## Passeport biométrique et carte nationale

### d'identité

Pour obtenir un passeport, se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation (accompagné d'un parent pour les mineurs)

après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville,

Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

## Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE

Danielle ERNST

Sylvie LEMETTAIS

Claude LEMONNIER

Magalie SPARENBERG



## Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

## Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

## Plateforme Déchets Verts

Plateforme accueillant uniquement le dépôt de déchets verts : tonte des pelouses et des haies. Le dépôt de ferraille, de plastique, de béton ou de toutes autres matières y sont strictement **INTERDITS**.

## Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Numéros utiles

SAMU : **15**

Urgences SMUR : **15** ou **02 32 14 75 75**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112** ou par SMS au **114**

Violences conjugales : **39 19**

Enfants en danger : **119**

EDF (ENEDIS) : **09 72 67 50 76**

GDF : **0 810 80 08 01**

Centre des Finances Publiques

(Impôts Yvetot) : **02 35 95 98 60**

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : **02 35 88 44 00**

Service audiotel : **32 37** (0.35€/min)



# LES ASSOCIATIONS

## Le comité des fêtes

### *L'arrivée du printemps*

Lundi de Pâques

Distribution de chocolats aux enfants du village.

En septembre, un repas convivial a réuni quelques hautotais. Cet intermède a permis de créer des liens - échanges cordiaux.

A renouveler.

Un grand «Hourra» à notre membre du Comité, Patrick Grancher, pour son talent artistique. Il est le créateur de nos œuvres éphémères 2022.

Et il n'a pas fini de nous surprendre !!!



A la Saint Valentin : Un cœur dédié aux Hautotais



Mardi gras

Avec la collaboration du groupe d'Alouville Bellefosse. Événement organisé par le vice-président du Comité, Jean Luc Mathon.

### *Concours de tarot*



## *Marché de Noël*

Les fêtes de fin d'année arrivent et comme de coutume : Le sapin décoré par les enfants, le marché de Noël qui réunit les artisans normands et leurs produits, la vente des sapins, la visite du père Noël, la distribution du ticket de cinéma pour les jeunes en primaire et au collège

Et le traditionnel Chocolat Chaud !



## LES ATELIERS DU COMITÉ



**L'atelier randonnée**, sous l'égide de Patricia Léguillon. Une rando a été organisée à Caudebec en Caux sur le «sentier de la Gribane». On attend les beaux jours pour de nouvelles découvertes.

**L'atelier couture** est animé depuis le mois d'octobre les semaines paires le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 18h à 20h à la salle des associations. L'animatrice vous accueille pour vos petits travaux d'appoint. Des manufactures et des musées à visiter sont en projet.

**L'atelier sophrologie** le jeudi des semaines impaires de 19h à 20h à la salle des associations



### L'atelier cuisine

L'animateur a permis aux membres présents lors des séances de découvrir quelques mets succulents. Préparation et dégustation. Une animatrice est venue, lors d'une séance, nous présenter des appareils de cuisson «dernier cri».

### L'atelier Yoga

Depuis le mois d'octobre, un atelier yoga a vu le jour le lundi de 10 h à 11 h 30. Quelques places sont encore vacantes.



## LE PROGRAMME 2023

**Repas annuel : 25 mars.**

Thème : le Carnaval de Venise

**Fête du Village : 6 et 7 mai**

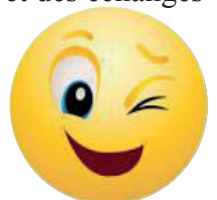
Et des surprises qui seront affichées sur le panneau à côté du petit train.

**Lundi de Pâques** : Distribution de chocolats aux enfants du village.

**En septembre** : un repas convivial a réuni quelques hautotais. Cet intermède a permis de créer des liens et des échanges cordiaux.

A renouveler.

*Francette  
Tsaty*





# Les cousins du nouveau monde



L'assemblée générale des Cousins du Nouveau Monde a enfin pu avoir lieu le 29 avril 2022 à la salle Léon Lelièvre. L'ouverture de cette assemblée commença par une visio avec la Municipalité de Rivière-Ouelle et son maire Louis-Georges Simard entouré de Gilles Martin, conseiller municipal et de Nancy Fortin, l'agente de développement. Visages souriants et accent québécois ont réjoui les membres de l'association.

L'épisode covid ayant empêché beaucoup d'événements, ce fut donc un retour sur les

visites et activités de 2019.

2022 a vu fleurir un beau panneau du logo de l'association à l'entrée du village. Panneau réalisé par Michaël Vardon et Kylliane. Bravo pour cette belle réalisation !

En juillet 2022 étaient célébrés les 350 ans du village de Rivière-Ouelle. À cette occasion, une plaque célébrant cet anniversaire, mais aussi les 40 ans de jumelage fut offerte au maire Louis-Georges Simard. Un événement fêté sur 4 jours de festivités.

Début octobre, il y eut de la belle visite québécoise en la personne de Ted Lévesque et sa fille de 20 ans Elorie. Ils sont originaires de Montréal. Ils ont pu voir le panneau Robert Lévesque mais aussi l'intérieur de l'église et le coin correspondance de l'école.

Le prochain événement sera un **concert de Simon Goldin**, artiste québécois résidant en France, **le 20 janvier 2023**.

Réservez votre date !

*Patricia Auzou*



Chanteur québécois avec son spectacle « Le charlot volant »

**EN CONCERT A HAUTOT-SAINT-SULPICE**

Salle Léon Lelièvre

**VENDREDI 20 JANVIER 2023 A 20H**

**ENTRÉE 10€**



# Club de l'amitié



Un début d'année plein d'espoir de reprendre les activités.

Bureau inchangé, 65 adhérents. C'est avec plaisir que le dimanche 3 avril, 87 convives se sont retrouvés autour d'une bonne table afin de déguster une délicieuse poule au blanc.

Jeudi 9 juin, au cours de la réunion mensuelle, le club a eu la joie de fêter les 90 ans de Madame Monique EUDIER et Monsieur Daniel LANGLOIS, tous deux membres actifs depuis de nombreuses années. C'est en présence de Monsieur Vincent Lemettais, maire et de Monsieur Rémi Revert, 1er adjoint que les excellentes tartes aux fraises préparées par notre boulanger ont été partagées avant la reprise des jeux.

Au cours de l'année, nous avons eu à déplorer le décès de Madame Solange Bellanger membre fidèle au club.

Dimanche 8 juillet, 44 membres ont passé une journée animée : direction le parc Biotropica le matin et l'après-midi, une croisière sur la Seine. Cette agréable journée, passée sous le soleil et dans la bonne ambiance, fut appréciée de tous.

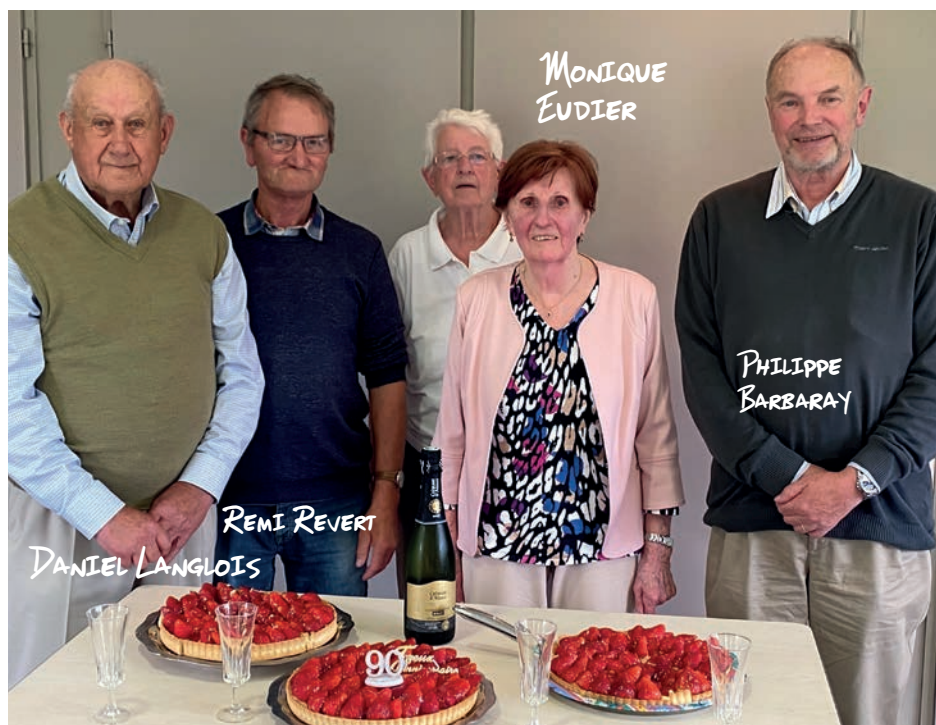
Tous les deuxièmes jeudis du mois, jeux et goûter sont toujours appréciés.

En fin d'année, tous les adhérents reçoivent un ballotin de chocolat.

Merci à celles et ceux qui soutiennent l'association d'une manière ou d'une autre.

Malgré les adhérents peu nombreux aux réunions mensuelles, il règne toujours une bonne ambiance. Jeunes retraités ou non, venez nous rejoindre. Continuons à garder un lien associatif qui manque tant. Pour l'année 2023, nous prévoyons un repas le dimanche 23 avril.

*Philippe Barbaray*





# Le Tonic Club

C'est avec bonne humeur que les cours du Tonic Club Hautotais ont repris le 5 septembre. Les cours sont dispensés par Alexandra et Gwen, toutes deux diplômées et très appréciées par les 65 adhérentes (dont 16 Hautotaises.)

Cette année, suite à notre assemblée générale qui s'est tenue le 20 mai 2022, nous avons rencontré M. LE-GEARD, Président de la Fédération Départementale 76 du Sport en Milieu Rural et avons décidé d'y adhérer afin de permettre à notre association d'obtenir différentes aides du Département. De plus, chaque adhérent(e) bénéficie d'une assurance individuelle en cas d'accident, les jeunes peuvent utiliser les aides via ATOUTS NORMANDIE, PASS'SPORT, PASS'JEUNES 76, les chèques vacances, coupons sport.... sont dorénavant acceptés.

Vous trouverez sur le site internet de la mairie d'Hautot-Saint-Sulpice (rubrique « les associations », Tonic Club), le compte-rendu de l'assemblée générale ; n'hésitez pas à consulter le site pour vous informer sur le programme où figurent les modalités d'inscription...

Les cours sont ouverts à tous (hommes ou femmes) et des options sont proposées afin que chacun puisse participer en fonction de son niveau. N'hésitez donc pas à faire un essai gratuit et n'oubliez pas que le sport apporte beaucoup de bienfaits.

*Agnès Eudier*



C'est donc, dans une bonne ambiance que l'association propose les cours suivants :

## LUNDI (Alexandra) :

**BARRE-SCULPT** (14h15–15h15)

**BODY ZEN** mélange de Pilates, yoga, étirements, équilibre, renfo (15 h15–16h00)

**CARDIO FIGHT** Boxe (18h15–19h00)

**RENFO STEP CARDIO** (19h00–19h45)

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (19h45–20h30)

## JEUDI (Gwen) :

**CARDIO TRAINING** (18h30–19h15)

**ABDO-FESSIERS-CUISSSES** (19h15–20h00)

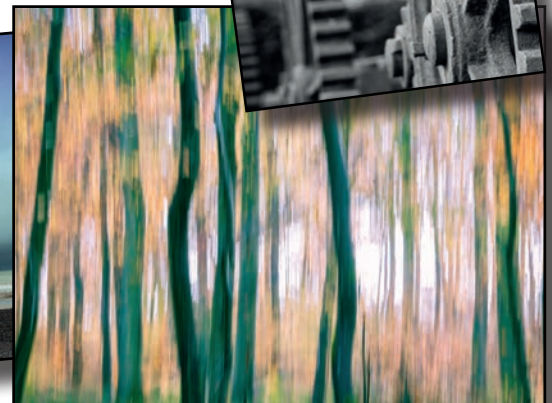
## VENDREDI (Gwen) :

**ZEN EQUILIBRE** (09h00–09h45)

**TABATA** (09h45–10h30)



# Le Caux Ph'Hautot Club



L'an dernier, lors de votre dernière assemblée générale, le Caux Ph'Hautot Club redémarrait ses activités après être resté en sommeil pendant 18 mois. Lorsqu'il nous a été possible de nous retrouver, nous avons dû faire face à des changements structurels, puisque notre président a quitté ses fonctions durant l'été. Nous avons donc remanié l'équipe encadrante et j'ai accepté de reprendre la présidence avec plaisir, mais en étant bien entourée et épaulée.

Nous avons perdu quelques membres, mais nous en accueillons de nouveaux et notam-

ment des hautotais.

Nous avons décidé de réduire la fréquence de nos réunions cette année à une rencontre bimensuelle où nous nous attachons à travailler chaque mois sur un thème technique ou créatif. Nos objectifs restent les mêmes depuis l'origine du club : la convivialité, la bienveillance et l'entraide. Après cette année, il apparait que ce nouveau modèle de séance fonctionne bien.

Nous n'avons pas fait de gros investissements depuis de nombreuses années. Après la dernière utilisation du matériel d'éclairage stu-

dio, il apparait qu'il devient indispensable de renouveler celui-ci pour quelque chose de plus compact et de plus efficace.

Nous avons eu l'occasion de réaliser des photos dans des entreprises industrielles du secteur normand et les photos ont fait l'objet d'une exposition itinérante qui a déjà été présentée chez pôle emploi à Yvetot et a contribué à favoriser les recrutements dans l'industrie. Nos membres ont eu l'occasion d'accéder à des entreprises, qui en ces temps perturbés sanitaire-ment parlant, ne peuvent plus ouvrir leurs portes au tourisme industriel.

Nous avons par ailleurs fait une sortie photo,

en petit comité je dois dire, à la fête de la musique à Caudebec. Nous avons réalisé une seule et belle exposition au club sur l'année passée. Elle a bénéficié d'une belle affluence du public et je voudrais remercier tous les membres du club qui ont tous aidé à sa réussite.

Nos membres ont vraiment joué le jeu de la diversité cette année dans les thèmes exposés et nous avons eu une exposition de qualité largement plébiscitée par les visiteurs.

*Frédérique Carde*







Une année 2022 assez triste pour les villages où nous intervenons au Burkina Faso. En effet les problèmes s'ajoutent les uns aux autres, le coronavirus a rendu, comme chez nous, la vie beaucoup plus chère, les problèmes de sécurité avec un gouvernement instable, les récoltes qui ne donnent plus assez pour ces habitants, et si ce n'était pas suffisant, les terroristes qui tuent les villageois, la famine s'installe, la situation est dramatique.

Nous essayons de rester positifs même si nous ne pouvons plus nous rendre sur place. Nous avons abandonné tous projets sauf celui de lutter contre la famine et surtout la

malnutrition, de nouveaux accords ont été signés avec les majors et infirmières pour accroître les quantités, nous produisons maintenant entre 750 et 800 kg de complément alimentaire à l'année et fournissons 120 boîtes de lait en poudre, nous constituons des stocks de provisions pour aider les adultes qui sont en détresse dans le village de Samando, nous sommes contents de pouvoir adoucir le

quotidien de ces quelques habitants. Pour les bébés souffrant de malnutrition ? Nous pouvons les prendre totalement en charge, c'est le but que nous nous sommes donné et il est toujours respecté, nous avons ajouté depuis quelques mois la distribution de sachets individuels de lait en poudre.

Parmi les points positifs, nous avons apprécié reprendre notre soirée qui depuis deux années, n'avait plus lieu. Même si nous n'étions pas aussi nombreux que



nous l'aurions souhaité, notre président était heureux au milieu de ses 60 invités.

L'année qui vient va être dure aux villages, mais avec votre soutien nous espérons continuer à maintenir ce nombre encourageant de bébés et nourrissons maintenus en bonne santé. Le parrainage est un bon moyen, mais aussi votre présence à notre **soirée annuelle à la salle des fêtes le samedi 7 octobre 2023.**

Merci et bonne année 2023.

*Christian Fouquet*







**S**eptembre : La rentrée scolaire Sredémarre avec le masque, mais dans la bonne humeur ! On célèbre l'arrivée de l'automne en dessin.

**O**ctobre : Notre traditionnelle dernière journée d'école avant les vacances de la Toussaint se termine avec les déguisements sur le thème d'Halloween.

**D**écembre : L'ambiance de Noël est aussi très appréciée chez les écoliers. Sans oublier le traditionnel goûter aux couleurs de Noël.

**J**anvier : Les élèves s'essaient au portrait du roi et de la reine.

**F**évrier : Un peu de sport !

**M**ars : le 1/4h de lecture a été adopté par les élèves, chut nous lisons !

**A**vril : Qui l'aurait prédit ? Notre premier jour de neige de l'année 2022.... un 1er avril !!!! Ce fut une journée un peu incroyable ! Alors nous avons fait des poissons d'avril entourés de

flocons de neige !

Les jonquilles à l'encre et au pastel.

**J**uin : Les moments dans la bibliothèque sont encore des moments très attendus. Voici venu le temps de faire notre chorale devant les familles avec notre super chef de chœur Lucas de la Maîtrise de Seine-Maritime. Puis nous enchaînons avec notre représentation théâtrale. Les maîtresses ont félicité les grands artistes ! Nous avons eu un concert sur le voyage de l'accordéon dans le monde, mais aussi un spectacle de marionnettes.

**J**uillet : Nos élèves ont fait trois cross avec remise de médailles aux trois premiers, bravo, les champions ! Nous terminons toujours l'année par notre fête du sport. Ce sont les parents qui sont nos capitaines d'équipes et nous faisons plusieurs ateliers sportifs dans la joie et la bonne humeur. Dernier jour d'école avant les grandes vacances d'été !





... **ET EN 2023** ...

## Vente des anciennes tables

de la salle Léon Lelièvre.

Composition du Lot	Prix du lot	Nombre de lots disponibles
1 table de 6 personnes + 3 chaises bleues + 3 chaises roses	50 €	18
3 chaises bleues + 3 chaises roses	25 €	7

### MODALITÉS

- Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie, dans la limite d'un lot par foyer, du **5 janvier 2023** au **31 janvier 2023 inclus**.

- Si le nombre de demande par lot est supérieure au nombre de lots : un tirage au sort sera alors effectué par la commune.

- Si le nombre de demande par lot est inférieur au nombre de lots : les foyers ayant bénéficié d'un lot pourront prétendre à un second lot.



## LE COIN DÉTENTE

**Devinette :** Le sibacune, cet engin agrémente notre paysage rural depuis 2014. Il est l'oeuvre d'un cauchois et lui aussi côtoie notre quotidien !

Question 1

Qu'est-ce qu'un sibacune ?

*Vous avez trouvé ?  
Déposez vos réponses, en indiquant votre nom, prénom et N° de téléphone dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 4 janvier 2023.*

Question 2

Qui est ce génie cauchois ?



Un tirage au sort aura lieu lors des vœux du maire.

Le gagnant bénéficiera d'une entrée gratuite pour deux personnes au repas du comité des fêtes le 25 mars 2023 ;

Thème : le **Carnaval de Venise** .

*Françette  
Tsaty*